

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le jeudi 24 août 2017, à 18h30, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

La présente séance a été dûment convoquée par Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière. La convocation à la session spéciale du conseil a été signifiée, conformément à l'article 156 du code municipal, le 7 août 2017 en séance ordinaire du conseil municipal.

Sont présents: Thérèse Adam, conseillère, Johanne Pagé, conseillère, Valérie Payette, conseillère et Marie-Pier Houle tous formants quorum sous la présidence de Mario Houle, maire.

Est absent : Claude Houle, conseiller.

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Mario Houle, constate le quorum à 18h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2017-08-195 2. ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution d'octroi de contrat pour l'appel d'offres publiques Approvisionnement en eau (secteur Lépicier) et travaux sur le réseau d'eau potable
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2017-08-196 3. RÉSOLUTION D'OCTROI DE CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES PUBLIQUES APPROVISIONNEMENT EN EAU (SECTEUR LÉPICIER) ET TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publiques dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau (secteur Lépicier) et travaux sur le réseau d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions à savoir :

- Sintra inc. (région Lanaudière-Laurentides) : 4 396 281,83 M\$
- Généreux Construction inc. : 4 785 523,94 M\$
(les montants sont indiqués taxes incluses)

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions sont conformes ;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de la firme d'ingénierie responsable des plans et devis, Beaudoin Hurens, est d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit l'entreprise Sintra inc. (région Lanaudière-Laurentides) ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'octroyer le contrat à la firme Sintra inc. (région Lanaudière-Laurentides) au montant de 4 396 281,23 \$ taxes incluses.

Adoptée

5. Période de questions

Aucune question n'est posée.

2017-08-197 6. Levée de la séance

Il est proposé par Valérie Payette et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 18h40.

Mario Houle
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Mario Houle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Mario Houle, Maire